

ÉDITORIAL

Un échange remarquable et remarqué

Lire page 2

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

www.brazzaville-adiac.com

N°466 DU MARDI 22 AVRIL 2008

100 F CFA

ÉLECTIONS LOCALES

Le RMP Pointe-Noire approuve la constitution des listes d'union

Une délégation du Rassemblement de la majorité présidentielle (RMP) conduite par Michel Ngakala, vice-président de cette plate-forme, est rentrée de Pointe-Noire le 17 avril.

Au terme d'une semaine de travail dans la capitale économique, cette délégation a procédé à la répartition des quotas de chacun des partis et associations du RMP dans le cadre de la constitution des listes d'union aux prochaines élections locales. Appelant les cadres et militants du RMP à la cohésion, Michel Ngakala a dénoncé «les égoïsmes dévastateurs» et pris fait et cause pour le nouvel «espace fédérateur» que constitue le RMP.

Lire page 2

TRANSPORTS AÉRIENS

Air Congo met le cap sur Nkayi

À bord de l'avion de type MA 60, de fabrication chinoise, qui inaugurerait hier le premier vol de la compagnie Air Congo en direction de Nkayi, dans le département de la Bouenza, se trouvait le ministre des Transports et de l'aviation civile, Émile Ouosso. La ville de Nkayi était restée longtemps sans desserte par voie aérienne à la suite de la suspension, en octobre de l'année dernière, des vols des avions de type Antonov.

Dès la semaine prochaine, un vol régulier reliera la capitale sucrière, avant l'arrivée d'un Foker 28 attendu dans les tout prochains jours par Air Congo.

Lire page 3

INVESTISSEMENTS

Les chefs d'entreprise de la Diaspora congolaise rencontrent Adélaïde Moundélé-Ngollo à Paris



La ministre Adélaïde Moundélé-Ngollo entourée de Cyprien Mamina, Claudia Lemboumba Sassou N'Guesso, Eugène Ngangoué et Basile Boli

La ministre des Petites et moyennes entreprises, chargée de l'Artisanat, Adélaïde Moundélé Ngollo, s'est entretenue samedi dans un hôtel de la capitale française avec

la Diaspora congolaise. Entourée du ministre auprès de l'Ambassade du Congo en France, Cyprien Mamina, de Claudia Lemboumba Sassou N'Guesso, conseillère en communi-

cation du chef de l'État, d'Eugène Ngangoué, également conseiller du président de la République, et de Basile Boli, président de l'Association Entreprendre et ré-

ussir en Afrique, Adélaïde Moundélé-Ngollo a parlé avec ses interlocuteurs de la possibilité de promouvoir les investissements de la Diaspora au Congo. Un participant

a ainsi appelé à la création d'«un cadre juridique sain, structuré, permettant d'investir et de garantir les investissements».

Lire page 3

SERVICES DE POLICE

Le colonel Jean François Okinga préside l'ouverture de deux stages pour les officiers de la police congolaise



Jean François Okinga

La cérémonie s'est déroulée hier, en fin de matinée, dans l'enceinte de l'École nationale supérieure de police basée à Moukondo, dans le quatrième arrondissement Mounjali de Brazzaville, en présence des membres du Conseil de commandement de la police, du commandement de l'école, des formateurs et des stagiaires. Les deux stages se dérouleront simultanément à l'école pour le cours supérieur de perfectionnement et de recyclage des

officiers, qui s'adresse aux futurs commissaires de police, et au Centre principal de secours de Brazzaville (Caserne des sapeurs pompiers) pour les officiers de police. Rappelant l'importance de ces programmes, le secrétaire général des services de police, le Colonel Jean François Okinga, a indiqué : «Nous avons fait recours aux meilleurs formateurs» afin que les enseignements dispensés soient de qualité.

Lire page 5

DIPLOMATIE PARLEMENTAIRE

Un nouveau cadre de coopération signé par le Congo et la Libye

Le premier secrétaire de l'Assemblée nationale, Pierre Ngolo, a rendu compte le 19 avril, à Brazzaville, de la mission effectuée à Tripoli, en Libye, par une délégation de la chambre basse conduite par son président, Justin Koumba. Il a notamment fait état du protocole d'accord signé à cette occasion entre Justin Koumba et son homologue libyen, Moftan Keibah.

Ce protocole engage les deux institutions à consolider et développer davantage les efforts déployés par les présidents Denis Sassou N'Guesso et Mouammar Kadhafi afin d'accélérer le processus d'intégration africaine et la coopération entre Tripoli et Brazzaville.

Lire page 3

ÉDITORIAL

Remarquable ...

Et remarquable fut la rencontre, samedi à Paris, de la diaspora congolaise avec la ministre des Petites et moyennes entreprises, Adélaïde Moundélé-Ngollo.

Remarquable et remarquable parce que les autorités congolaises avaient mis les petits plats dans les grands, mobilisant pour l'occasion des personnalités de premier plan afin de répondre aux questions des Congolais vivant en France. Remarquable et remarquable car le dialogue engagé à cette occasion fut aussi vivant qu'utile, démontrant avec une force rare la volonté de la diaspora de s'impliquer dans le développement de son pays. Remarquable et remarquable parce que, pour la première fois avec une telle force, la communauté congolaise installée en Europe faisait entendre sa voix, affirmant haut et fort sa détermination de couvrir les imprécations de la poignée d'opposants irréductibles qui s'acharne à salir sa patrie par médias interposés.

Est-il besoin d'ajouter que ce qui s'est passé samedi à Paris ouvre la voie à une forme de coopération Sud-Sud qui pourrait bien contribuer de façon déterminante à la résolution des problèmes que le Congo – et plus généralement l'Afrique – affronte aujourd'hui. Car, nous l'avons écrit ici même à maintes reprises, les talents et compétences de la diaspora disséminée à travers le monde sont aussi divers que réels. Ayant dû se battre becs et ongles pour se faire reconnaître dans une société où l'individualisme règne en maître et où la réussite n'est pas innée, la communauté africaine de l'étranger a accumulé dans tous les compartiments de l'activité humaine un savoir-faire proprement irremplaçable. Si bien qu'elle est en mesure de jouer aujourd'hui un rôle-clé dans le transfert des connaissances, de l'expérience, du savoir-faire vers ceux qui n'ont pas quitté le continent.

Pour ce qui concerne plus précisément le Congo, la chose est d'autant plus vraie que les qualités de cette diaspora ne se limitent pas à l'économie, mais s'étendent bien au-delà : à la science, à l'art, au sport, à la culture entendue dans son sens le plus large. Créatifs, imaginatifs, inventifs les Congolais vivant en Europe, en Amérique ou en Asie figurent souvent parmi les premiers dans la discipline qu'ils ont choisie étant adolescents. Ils ont, de plus, la qualité rare de n'avoir pas coupé les ponts avec leur patrie malgré les épreuves que celle-ci traversait. Et la majorité d'entre eux n'aspire qu'à revenir sur la terre de ses ancêtres, non peut-être pour s'y réinstaller définitivement, mais au moins pour contribuer à son essor.

Il ne fait aucun doute pour nous que le dialogue engagé samedi dans la capitale française ne doit pas s'arrêter là, mais qu'il doit être suivi, étendu, amplifié, ouvert en d'autres lieux. Et, bien entendu, nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour y contribuer à la modeste place qui est la nôtre.

Les Dépêches de Brazzaville

ÉLECTIONS LOCALES

La coordination départementale du RMP de Pointe-Noire s'accorde sur les listes d'union

Dans la perspective des élections locales dont la date reste à préciser par le gouvernement, le Rassemblement de la majorité présidentielle (RMP), qui a opté pour les listes d'union, multiplie des descentes à la base dans tous les départements du pays pour expliquer aux militants le bien fondé de cette démarche politique.

C'est dans ce cadre qu'une délégation du RMP conduite par le premier vice-président de la coordination nationale de cette plate-forme politique, Michel Ngakala, a effectué du 10 au 17 avril, une mission de travail dans le département de Pointe-Noire. Il avait été question, entre autres, de vulgariser la communication du président du RMP ; de compléter et poursuivre la structuration des coordinations locales ; d'harmoniser les compositions des coordinations locales ainsi que d'élaborer les projets de listes des candidats du RMP aux élections locales.

En ce qui concerne ce dernier point, il a été procédé à la répartition des quotas pour chacun des partis et associations conformément aux critères combinés de la directive approuvée par le collège des présidents du RMP. Après un débat fructueux, les participants ont validé les listes provisoires. *« Cette validation est dite provisoire parce que la possibilité est offerte à tout parti ou association de retirer un candidat avant la clôture des dossiers »*, précise le rapport élaboré à la fin de la mission. Le premier vice-président de la coordination nationale du RMP a insisté longuement sur la nécessité de proposer des militants mobilisateurs et porteurs du projet commun à la majorité présidentielle. C'est ainsi qu'il a invité les militants à l'esprit de



Michel Ngakala entouré de Martin Parfait Coussoud Mavoungou et Alexandre Honoré Paka

dépassement et d'oubli de soi *« lorsqu'on suit la marche ascendante qui va du Je identitaire et infécond de nos égoïsmes dévastateurs et de notre attachement anachronique à nos formations politiques et associations d'origine, vers le Nous fédérateur, symbole de la volonté d'associer nos énergies et de nous unir au sein d'un nouvel espace, le RMP »*.

Enfin, Michel Ngakala a interpellé les cadres et militants à intérioriser le message du président de la plate-forme politique. Message qui se résume pour l'essentiel au fait que l'explosion constatée de la prolifération

des partis politiques à caractère ethnique et sans assise organisationnelle suffisante et durable, constitue un réel frein à la densification nécessaire des pôles crédibles de croissance de la démocratie pluraliste au Congo. Et Michel Ngakala de rappeler que *« le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, veut que le RMP soit la voie de la renaissance du Congo au travers d'un effort constant de remise en cause de l'ancien pour la construction du nouveau, du rejet systématique du vieillissement pour le rajeunissement »*.

Roger Ngombé

● Le préfet de la Sangha, Adolphe Élemba, a procédé, hier, à l'ouverture des travaux de la 5^e conférence de l'Association des maires du Congo (AMC).

Les maires de Pointe-Noire, Dolisie, Mossendjo, Nkayi, Brazzaville et Ouessou se concerteront donc pendant près d'une semaine pour traiter des questions d'assainissement, de l'eau et de l'électricité, en vue d'améliorer les conditions de vie des habitants de leurs villes respectives en particulier et des Congolais en général.

C'est en 2005, à Dolisie, qu'avait eu lieu la dernière conférence de l'AMC.

Les Dépêches de Brazzaville
est une publication de
l'Agence d'Information
d'Afrique Centrale
(ADIAC)

Siège : 84 av. Paul Doumer, Immeuble
Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo
Tél. : (+242) 532.01.09

Site Internet :
www.brazzaville-adiac.com

Direction

Directeur général
Directeur de la publication :
Jean-Paul Pigasse

Secrétariat :
Raïssa Angombo

Directeur technique :
Emmanuel Mbengué

Directrice administrative et financière :
Lydie Pongault

Directeur de la rédaction :
Gankama N'Siah

Directeur commercial :
Charles Bernard Zodialo

Directrice du Développement :
Carole Moine

Rédaction

Société
Faustin Akono, chef de service, coordinateur
Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko

Politique
Willy Mbossa, chef de service
Roger Ngombé, Thierry Nougou

Economie

Guy Gervais Kitina, chef de service
Guillaume Ondzé, Nancy Loutoumba

International

Nestor N'Gampoula, chef de service
Rock Ngassakys

Culture et Arts

Hermione Désirée Goma
Jean Dany Eboué

Sports

Quentin Loubou, chef de service
James Golden Eloué Elodzi
Charlem Léa Légnoki

Secrétariat de rédaction

Gerry-Gérard Mangondo, chef de service
Arnaud Bienvenu Zodialo
Infographistes
Cyriaque Brice Zoba,
Mesmin Boussa

Directrice Internationale :
Bénédicte de Capèle

Bureau de Paris

Camille Delourme, Alain-Marie Eliassy,
Noël Ndong, Claire Segré

Bureau de Washington :
Boris Khari Ébaka

Service commercial

Diffusion
Delagrée Bemba, Rodrigue Ongagna,
Sylvia Addhas, Jules-César Ollebi,
Paterne Mbenga

Annonces classées
Sinclair Gouakamabé

Administration et Finances :

Sorel Toukoulou Banoukouta,
Sorelle Oba

Attachée de presse
Béatrice Ysnel

Impression

Imprimerie Les Dépêches de Brazzaville

DIPLOMATIE PARLEMENTAIRE

Un nouveau cadre de coopération entre les Parlements congolais et libyen

L'Assemblée nationale congolaise et le Congrès du peuple de la Grande Jamahiriya Arabe Libyenne Populaire et Socialiste ont signé, le 8 avril dernier à Tripoli, un protocole d'accord consacrant les nouveaux axes de la coopération entre les deux institutions parlementaires et, par delà, entre les deux peuples.

La signature de ce protocole d'accord est intervenue au cours de la mission de travail d'une délégation de l'Assemblée nationale congolaise, conduite du 5 au 8 avril à Tripoli, en Libye, par son président Justin Koumba.

Le 19 avril, les résultats de cette mission ont été présentés à la presse par le 1er secrétaire de l'Assemblée nationale, Pierre Ngolo, appuyé dans cette action par les députés Pascal Tsaty Mabilia et Maurice Mavoungou, tous faisant partie de la délégation qui a été reçue à Tripoli, entre autres, par le guide libyen, Mouammar El Kadhafi.

L'accord signé entre Justin Koumba et son homologue libyen, Mofthah Keibah, engage leurs deux institutions à consolider et développer davantage les efforts déployés par les présidents des deux pays, en vue d'accélérer le processus d'intégration africaine et la coopération entre les deux peuples.

Outre la ratification des amendements à l'acte constitutif et à plusieurs accords et protocoles de l'Union africaine, les deux Parlements ont résolu d'œuvrer pour la mise en place du Parlement panafricain. Celui-ci est engagé dans une période de transition de cinq années qui verra son terme l'année prochaine.

À l'issue de cette échéance fixée à mars 2009, tous les pays africains devraient organiser des élections libres, en vue d'obtenir leurs représentants au Parlement continental. Jusque-là les États n'y sont représentés que chacun par cinq membres choisis parmi les parlementaires en cours de mandature dans leur pays.

Les Parlements congolais et libyen se sont engagés à œuvrer pour la réussite de ce défi de l'intégration africaine, par la prise de mesures et la sensibilisation des opinions à l'œuvre d'établissement du Parlement panafricain.

Le second volet de l'accord concerne la coopération entre les deux peuples par l'entremise de leurs Parlements. Il prévoit, entre autres, la mise en place de groupes d'amitié et les visites annuelles entre les deux institutions ; l'intensification des activités favorisant les liens entre les deux peuples ; l'organisation des visites et échanges entre les peuples et les organisations non gouvernementales ainsi que le développement des relations dans tous les domaines, enfin la promotion du jumelage entre des villes congolaises et libyennes.

Thierry Nougou

TRANSPORTS AÉRIENS

Air Congo ouvre ses vols en direction de Nkayi

Le ministre des Transports et de l'aviation civile, Émile Ouosso, a inauguré, hier, le premier vol de la nouvelle compagnie Air Congo à destination de Nkayi, dans le département de la Bouenza. Cette ville est restée longtemps sans desserte en raison de la suspension, en octobre dernier, des avions passagers de type Antonov.



Le MA 60 sur la piste de l'aéroport de Nkayi

«C'est un plaisir pour nous de voir qu'après six mois, un avion peut à nouveau se poser sur la piste de l'aérodrome de Yoka Ngasi. La desserte de Nkayi contribue à soulager les populations qui étaient obligées de parcourir 82 km par route, entre Loudima et Dolisie, pour emprunter un avion», a indiqué le préfet de la Bouenza, Eugène Kouandzi, alors que les travaux de réhabilitation et de dégagement de la piste ont été finis il y a quelques semaines par la société italienne ASTALDI.

L'ouverture de cette piste, longue de 2 050m et large de 30m, aux vols d'Air Congo s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route stratégique et opérationnelle du ministre des Transports, qui tient à la réhabilitation des aérodromes secondaires, en vue de garantir la mobilité des populations à l'intérieur du pays.

«J'ai tenu personnellement à faire partie de ce vol inaugural pour prouver à la population de Nkayi que la piste de Yoka Ngasi répond effectivement aux normes de navigabilité aérienne», a pré-

cisé le ministre Ouosso, soulignant que l'ambition du gouvernement, à travers son département, est de faire que cet aérodrome passe à la catégorie de type D, comme celui de Dolisie, à la suite des travaux liés à son bitumage dans les prochaines années.

«Je tiens à ce que cette chaussée soit entretenue et maintenue en l'état jusqu'à ce que la piste soit bitumée, car cela figure dans le programme du gouvernement», a-t-il souligné.

Après ce vol de reconnaissance, il est prévu un vol journalier à partir de la semaine prochaine. Ce vol sera complété par celui du Foker 28 qui figure parmi les trois nouveaux appareils qu' Air Congo réceptionnera sous peu.

Le ministre Ouosso a tenu à visiter le chantier de l'aérogare dont les travaux lancés en 2005 sont totalement arrêtés pour cause de manque de financement. Ces travaux ont été signés par la direction de contrôle des marchés, pour une valeur d'environ cent cinquante millions de FCFA inscrits au budget de l'État.

Guy-Gervais Kitina

LE FAIT DU JOUR

Le devoir d'informer

Le premier volet de notre dossier consacré aux cent jours de la nouvelle équipe gouvernementale paru hier dans le numéro des Dépêches de Brazzaville a traité de sept départements ministériels. Et non des moindres, que l'on en juge : le Plan et aménagement du territoire, point fort du désenclavement de l'arrière pays ; l'Administration du territoire et la décentralisation, objets de tous les soins dans la période préélectorale actuelle ; l'Enseignement technique et professionnel, maillon important de l'éducation nationale ; la Culture et les arts, traduction du vécu d'un peuple ; les Sports et la jeunesse, qui portent en eux l'indispensable espoir de développer le pays ;

les Transports maritimes et la marine marchande, en pointe dans les échanges et la valorisation de l'économie nationale ; enfin les Postes, télécommunications et nouvelles technologies de la communication, qui sont l'outil référentiel de la modernité dans ce siècle dit de la communication.

Nous comptons poursuivre ce travail avec d'autres départements ministériels, pour donner aux membres du gouvernement l'occasion d'échanger par le biais de notre journal avec le grand public. Ce qui importe dans ce genre d'exercice est le fait que l'information est puisée à la source, que le devoir d'informer qui incombe aux médias obéisse à la règle fondamentale de cher-

cher l'information là où elle se trouve et de la livrer à qui de droit, c'est-à-dire dans notre cas à nos lecteurs.

Mais attention ! Le droit à l'information est un des droits fondamentaux de la personne humaine. Aussi n'est-il pas bon de le soumettre aux caprices de ceux qui, dans les organes de presse, cherchant à en faire une arme de chantage, de diffamation, ou de dénigrement, ne laissent aucune place à l'explication et au débat contradictoire duquel peut jaillir la vérité. Si les journaux, la radio et la télévision ne doivent pas se priver d'attirer l'attention du public sur les dérapages et les dysfonctionnements, partout où il s'en produit, ils ne peuvent évidemment pas remplacer les ac-

teurs de l'actualité. Et c'est en ce sens que le devoir d'informer ne doit pas être l'apanage des seuls médias, qu'il doit être inscrit sur le fronton des établissements publics ou privés ayant en charge la gestion au quotidien des différentes sphères de la vie de la nation.

Aussi est-il indispensable que les animateurs de ces sphères d'activités ne prennent pas l'habitude de fermer leur porte à la presse lorsqu'elle fait son travail. Car c'est une vérité générale que lorsque les sources d'information sont fermées à deux tours, la rumeur prend le dessus sur le reste. Et lorsque la presse s'en mêle, elle est souvent mal vue.

Pourtant !

Gankama N'Siah

INVESTISSEMENTS

Les chefs d'entreprise de la Diaspora congolaise rencontrent Adélaïde Moundélé-Ngollo à Paris

Le 16 avril, dans la salle de réunion, comble, d'un hôtel de la capitale française, la ministre des Petites et moyennes entreprises (PME) chargée de l'Artisanat, Adélaïde Moundélé-Ngollo, s'est entretenue avec la Diaspora congolaise. Une grande première car « jusqu'à cette rencontre, aucune Diaspora de l'Afrique centrale n'avait réussi à établir un dialogue avec les institutions de son pays d'origine », a lancé Chékou Oussouman, responsable du Programme direction du développement durable et de la solidarité de l'Organisation intergouvernementale de la francophonie.

Cette rencontre s'est tenue dans un cadre chaleureux. Elle a permis à celles et à ceux qui veulent se parler de s'entendre sur un objectif commun : « le développement économique et social de la République du Congo par des activités productives des entreprises agricoles, industrielles, de services et de l'artisanat, la production des biens et services, des apporteurs des capitaux, des salariés, des fournisseurs, des banquiers » ainsi que l'a souligné la ministre.

À la tribune, Adélaïde Moundélé-Ngollo était entourée du ministre auprès de l'Ambassade de la République du Congo en France, Cyprien Mamina, de Claudia Lemboumba Sassou N'Gusso, conseillère en communication du chef de l'État, d'Eugène Ngangué, également conseiller du président de la République, et de Basile Boli, président d'ERA. Avant de se lancer dans le vif du sujet, Patrice Passy, directeur de MIQ-Conseil, a présenté les

conclusions du premier colloque de la Diaspora qui s'est déroulé en décembre 2007 à l'initiative de Dimitri M'Foumou-Titi, Marie-Alfred Ngoma et Donatien Mpika. « Qu'attendent les chefs d'entreprises de la Diaspora congolaise en France en termes d'investissement économique de l'État ? Rien si ce n'est une question : le ministère des PME/PMI et de l'artisanat s'engage-t-il à mettre en place un cadre juridique sain, structuré, permettant d'investir et de garantir les investissements ? »

La Diaspora économique et sociale, représentée par les chefs d'entreprises, les créateurs potentiels d'entreprises et des consultants indépendants est prête à se mettre en rang serré pour participer au développement et à l'amélioration des performances de l'économie du pays. Cette volonté se concrétisera par un voyage des porteurs de projets en novembre pro-

chain à Brazzaville.

« Voici bientôt un trimestre que j'ai pris mes nouvelles fonctions au ministère des PME/PMI et de l'artisanat, a déclaré la ministre. J'ai trouvé une situation qui nécessite une révision des textes institutionnels datant de 1980 ».

Auguste Batangoua, conseiller technique chargé de la coordination des structures d'appui aux PME et à l'artisanat, a fait ensuite un exposé magistral sur les nouveaux dispositifs en faveur des porteurs de projets. Sylvestre Didier Mavouenzela, président de la Chambre de commerce, d'agriculture, d'industrie et des métiers de Pointe-Noire a, quant à lui, présenté les outils relatifs à un retour d'expérience de l'APNI. L'exemple de la réussite d'accompagnement des PME/PMI et des artisans par la Chambre de commerce de Pointe-Noire a été souligné tout le long de la séance et c'est à ce titre qu'une délégation d'entrepreneurs s'est déjà

rendue à Pointe-Noire. Sylvestre Didier Mavouenzela a présenté d'autres expériences de partenariat réussi, notamment avec la Chambre de commerce de Seine-Saint-Denis, en France. Autant d'initiatives qui devraient inciter la Diaspora à revenir investir au Congo.

Basile Boli s'est félicité, lui aussi, de cette rencontre. Il s'est dit prêt à se faire l'ambassadeur du Congo auprès des décideurs et à accompagner les chefs d'entreprises qui souhaitent leur retour définitif pour investir d'une manière durable dans leur pays d'origine. « La République du Congo est un pays qui fait une place importante à sa Diaspora. ERA (Agence économique au co-développement) est une entreprise qui s'appuie sur la Diaspora créatrice de richesses et non une association », a-t-il expliqué. Quant au Forum de Brazzaville, « c'est un grand honneur pour ERA de le réaliser », a-t-il conclu.

La table ronde qui a suivi s'est appliquée à donner un contenu concret au débat, chacun parlant de sa propre expérience, si bien qu'au final, une connivence est née entre le ministère des PME chargé de l'artisanat et les aspirations créatrices de celles et ceux

qui étaient présents.

Ainsi Bernardin Dilou Goma s'est-il interrogé sur les freins à la création d'entreprises. Solange Samba Toyo a souhaité connaître les critères utilisés par les organismes habilités pour l'obtention des marchés. Ernest Moussoki a demandé « s'il est envisageable de mettre un guichet unique à l'ambassade » et « comment le ministère compte aider la Diaspora ».

Des réponses techniques ont été données à toutes ces questions. « Chaque partie accepte de travailler ensemble en passant par une définition des règles de jeu », a souligné Basile Saboukoulou, président d'IBS SOLUTIONS-IT / IBS CONGO, coorganisateur de cette rencontre.

Adélaïde Moundélé-Ngollo a clos les travaux en invitant la Diaspora à s'impliquer dans le processus de développement du Congo. Elle a terminé en prenant l'exemple français où les PME/PMI sont devenues les premiers créateurs d'emplois et ont contribué à la création des richesses ainsi qu'à l'amélioration de la vie sociale en France. Elle a donné rendez-vous enfin à la diaspora congolaise des chefs d'entreprises à Brazzaville en novembre prochain.

Marie-Alfred Ngoma

CONSOMMATION

Le Conseil supérieur du patronat congolais sollicite un dialogue avec le gouvernement pour juguler la flambée des prix

Le 19 avril, au cours d'une réunion élargie aux autres organisations, le Conseil supérieur du patronat congolais (CSPC) a appelé le gouvernement à privilégier le dialogue afin de régler la question relative à la flambée des prix dont seules les populations font les frais.

Consacrée, en effet, à faire le point des actions menées en 2007 et projeter celles de l'année en cours, la réunion a permis au patronat congolais de passer en revue les différents contacts et démarches entreprises au niveau des ministères, dans le cadre de la participation du secteur privé à la bonne marche du développement économique du Congo.

Ainsi, tout en déplorant le manque de cohésion qui a prévalu par le passé entre les opérateurs économiques et un cer-

tain nombre de départements gouvernementaux, le CSPC a-t-il noté, par ailleurs, quelques avancées, notamment leur bonne participation à l'élaboration des politiques économiques du Congo, grâce à la mise en œuvre du Fonds routier initié par le ministère de l'Équipement et des travaux publics.

Mais il a également souhaité que soit vue la question relative aux taxes fiscal-douanières qui constituent jusqu'ici, non seulement un frein à la bonne



Une vue des opérateurs économiques pendant la réunion

pratique des activités des opérateurs économiques, mais un réel problème pour les consommateurs finaux.

Toutefois, le CSPC pense que la municipalisation de Brazzaville verra une grande participation des opérateurs économiques,

ce qui permettra à ceux-ci de se refaire après des pertes considérables enregistrées pendant les événements que le pays a connus entre 1993 et 2002.

« Afin de faire comprendre à nos autorités l'importance et le rôle du secteur privé congolais, nous avons sollicité auprès du président de l'Assemblée nationale, une séance d'explication visant à faire comprendre les grandes difficultés auxquelles nous sommes confrontés », a précisé le président du CSPC, El Hadj Djibril Abdoulaye Bopaka. Selon lui, le secteur privé doit apporter une valeur ajoutée à l'économie nationale. Pour cela, il a besoin du soutien de l'État.

Guy-Gervais Kitina

SERVICES DE POLICE

Ouverture à Brazzaville de deux stages pour les officiers de la Police congolaise

Le secrétaire général des services de police, le colonel Jean-François Okinga, a ouvert, hier à Brazzaville, deux stages de formation pour les officiers de la police congolaise. Le premier, appelé Cours supérieur de perfectionnement et de recyclage des officiers, s'adresse aux futurs commissaires de police, le second, organisé au Centre principal de secours de Brazzaville (caserne des sapeurs pompiers), formera les officiers de police.

La cérémonie s'est déroulée à l'École nationale supérieure de police (ENSP), basée à Mounkondo, dans le 4^e arrondissement Mounkali, en présence des membres du Conseil de commandement de la police, du di-

recteur de cabinet du ministre de la Sécurité et de l'ordre public, du Commandement de l'école, d'un technicien de l'ambassade de France et des stagiaires. Deux allocutions ont marqué l'ouverture de ces stages : celles

du commandant de l'ENSP, le colonel Albert Ngoto, et du secrétaire général des services de police. Le commandant de l'école s'est félicité du soutien que ne cesse d'apporter le ministère au rayonnement de l'école, notant, par ailleurs, que la

présence sur les lieux du secrétaire général des services de police et des autres membres du commandement était un signe encourageant pour l'établissement qu'il dirige. La formation qui sera dispensée aux officiers a pour but, a déclaré le colonel Ngoto, de « façonner le policier nou-

veau » conformément aux instructions de la hiérarchie. À son tour, le secrétaire général des services de police a rappelé que ces deux formations sont lancées après la première qui s'est achevée au mois de juillet 2007 et à laquelle ont participé plusieurs officiers. Il a insisté sur l'importance des enseignements dispensés à l'ENSP, soulignant la qualité des formateurs mobilisés dans plusieurs corps de l'administration publique et qui exercent à l'Université Marien Ngouabi, dans les instituts de la place et au sein du corps de la magistrature. « Lentement et sûrement, le ministère de la Sécurité et de l'ordre public franchit un nouveau palier dans la matérialisation de la feuille de route prescrite par le président de la Répu-



Le colonel Albert Ngoto

blique, chef suprême des forces de défense et de sécurité», a-t-il conclu.

Au total, les deux stages mobilisent plus de trois cents officiers. La cérémonie d'ouverture a pris fin par une parade des forces de police.

Gankama N'Siah



Une vue des stagiaires

INTÉGRATION SOUS-RÉGIONALE

Des experts congolais et centrafricains se concertent pour améliorer les axes routiers entre les deux pays

Des experts techniques de la République du Congo et du Centrafrique se sont réunis, hier à Brazzaville, en présence du ministre congolais de l'Équipement et des travaux publics, Florent Ntsiba, et de son homologue centrafricain de l'Équipement et du désenclavement, Cyriaque Samba Panza. L'objectif de cette réunion est de mettre en place dans leurs pays respectifs des mécanismes appropriés en vue de l'accélération des modalités d'amélioration des axes intégrateurs de Ouesso vers le Centrafrique.

La délégation centrafricaine, arrivée la veille à Brazzaville et composée du chargé de mission au ministère de l'Équipement et du désenclavement, Noël Gbeba, ainsi que du directeur des études, Noël Ngoya, était accompagnée à cette réunion de l'ambassadrice de ce pays au Congo, Marie-Charlotte Fayanga.

La partie congolaise était représentée par les principaux cadres du ministère, à savoir le directeur de cabinet du ministre, Antoine Gambou, le conseiller à la coopération, Adolphe Ntari, le conseiller à l'équipement et aux travaux publics, Denis Mbomo, la directrice à la coopération, Madeleine Malanda-Louvouandou, le directeur des études et de la planification, Maurice Bouesso, et les directeurs généraux des travaux publics, de l'équipement et du fonds routier.

Ces experts doivent maintenant plancher sur le plan directeur consensuel des transports en Afrique centrale qui a retenu deux liaisons routières concernant les deux pays, à savoir le tronçon Ouesso-Nola-Mbaiki-Bangui et le tronçon Liranga-Nzoundou-Impfondo-Dongou-Enyellé-Mbaiki-Bangui.

«Le Congo, soucieux de sa responsabilité dans l'accessibilité des pays frères au littoral maritime, qui constitue un bien commun, est déjà à pied d'œuvre pour aménager les axes évoqués relevant de sa compétence», a signifié le ministre congolais.

Rappelons que la coopération entre le Congo et le Centrafrique en matière d'équipement et de travaux publics demeure sporadique. La commission mixte de coopération projetée en 2002 n'avait pu se tenir, malgré l'adhésion et la participation des deux pays aux activités de diverses institutions régionales et sous-régionales.

Cette coopération s'est toutefois matérialisée à travers le projet de l'Autorité de la route transafricaine qui devait relier Lagos et Mombassa et desservir les villes de Bangui et de Brazzaville. En outre, un accord de coopération technique pourrait être signé, quant à la création de conditions de mise en œuvre desdits projets par la facilitation de la collaboration entre les ministres en charge du secteur routier, afin de matérialiser la volonté des deux pays. Un projet d'accord sera soumis par le ministère congolais pour examen.

Nancy Loutoumba

MÉDIAS

Les journalistes congolais invités à promouvoir la culture de la citoyenneté

Le Groupe thématique «Prévention, analyse, résolution et transformation des conflits armés» a organisé, les 18 et 19 avril à Brazzaville, un atelier de formation des journalistes à la promotion de la citoyenneté. L'objectif de l'atelier était de réduire de façon significative la proportion de la population congolaise qui ignore les droits et les devoirs du citoyen.

Les organisateurs de cette formation justifient cette initiative par la dégradation du tissu social et la perte des valeurs morales à la suite des conflits armés que le Congo a connus. Ils ont décidé de renforcer les capacités des professionnels des médias en vue de les orienter à mettre à la disposition de la population des informations sur la citoyenneté en général, et les droits et devoirs du citoyen en particulier.

À travers plusieurs exposés, les participants ont échangé expériences et connaissances. Ils ont insisté sur la nécessité d'organiser à la télévision et à la radio des émissions sur les questions de citoyenneté. Concernant la presse écrite, ils ont émis le vœu de voir les directeurs de publication affecter un nombre suffisant de pages à la promotion de la citoyenneté.

Les journalistes ont recommandé la création d'un «Réseau des communicateurs pour la promotion des valeurs morales» pour plus d'efficacité dans le traitement et la diffusion des informations sur la citoyenneté. Ils ont plaidé pour l'amélioration de leurs conditions de travail et insisté sur la nécessité pour les pouvoirs publics de subventionner les médias privés.

Enfin, les participants ont visionné des émissions de télévision sur la citoyenneté réalisées par des journalistes congolais. Ils ont formulé quelques critiques sur ces émissions, le principal du contenu étant jugé satisfaisant par la majorité.

Roger Ngombé

12^e SESSION DE LA CNUCED

La communauté internationale appelée à renforcer la croissance économique de l'Afrique

Ouverte avant-hier à Accra, au Ghana, la 12^e session de la Conférence des Nations unies sur le développement et le commerce (Cnuced), placée sur le thème «*Perspectives et enjeux de la mondialisation pour le développement*», a planché hier sur le sujet «*Commerce et développement pour la prospérité de l'Afrique : actions et orientations*».

Cette séance, présidée par le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, et modérée par le secrétaire général de la Cnuced, Supachai Panitchpakdi, doit favoriser le renforcement des engagements de la communauté internationale envers la promotion d'une croissance économique et d'un commerce équilibré en Afrique. En dépit d'une croissance économique relativement forte au cours des dernières années, on sait que l'Afrique est encore loin d'atteindre le plus important des Objectifs du millénaire pour le développement : la réduction de la pauvreté de moitié d'ici à l'an 2015.

Le continent africain est aussi à l'honneur du Forum mondial de l'investissement, tenu parallèlement aux travaux de la Cnuced, toujours dans la capitale ghanéenne. À cette occasion, des dirigeants d'entreprises, des ministres, des fonctionnaires de haut rang et des experts débattent de l'Afrique en tant que nouveau marché pour les investissements. À l'ouverture des travaux de cette

conférence de six jours, le président ghanéen, John Kufuor, qui estime que «*l'Afrique est marginalisée dans le commerce international*», a souhaité que des mesures drastiques soient prises au niveau de la communauté internationale pour aider à l'amélioration des conditions en son sein, afin de lui donner une image positive dans ce domaine.

«*Il faut prendre des mesures d'urgence pour stopper la diminution de la part de l'Afrique dans le commerce international*», a déclaré le président ghanéen qui a rappelé que les exportations africaines, qui représentaient 5,5 % de celles du monde entier en 1960, étaient tombées à 2,1 % en 1995, avant de remonter à 3 % en 2006 grâce à la hausse des prix des produits de base. Il a souligné que la pleine intégration des pays en développement dans l'économie mondiale était bénéfique à tout le monde. «*La globalisation doit être tirée par une grande nécessité morale pour assurer qu'il n'y ait*

aucun perdant dans ce processus. Elle doit être bénéfique pour tous et ne doit être au détriment de personne», a fait savoir John Kufuor, ajoutant qu'il espérait que les assises d'Accra seraient un moment privilégié pour renforcer la lutte contre la pauvreté, modifier la stratégie de l'assistance à l'Afrique et à d'autres pays en développement pour les aider à sortir du sous-développement.

Pour le président ghanéen, les pays africains sont soumis aux caprices d'un système global sauvagement compétitif, avec lequel ils ne peuvent ni contrôler les prix de leurs produits ni protéger leurs agriculteurs et leurs jeunes industries. «*Les politiques économiques tant nationales qu'internationales doivent être modifiées pour faire face aux défis émergents*», a-t-il souligné.

«*J'entends au minimum permettre aux pays à faible revenu d'exporter leurs biens et services agricoles et non agricoles sur des marchés nouveaux et*



Ban Ki-moon

importants», a déclaré, pour sa part, le secrétaire général de l'ONU, tout en souhaitant que les négociations commerciales multilatérales du cycle de Doha aboutissent. Il a longuement évoqué la question de la flambée des prix des denrées alimentaires et averti que ce «tsunami» de la faim n'est pas l'évènement d'un jour et qu'il va poursuivre sa course et risque de provoquer des dégâts au cours de cette année.

Le directeur général de l'Organisation mondiale du commerce, Pascal Lamy, a exprimé son espoir de voir un signal de soutien aux négociations commerciales du cycle de Doha, à cette session de la Cnuced. «*Il est important qu'un*

fort signal de soutien pour une conclusion rapide des négociations soit envoyé depuis Accra par cette conférence», a-t-il conclu. Précisons qu'au nombre des personnalités conviées à cette cérémonie, figure le Congolais Gervais Hugues Ondaye, promoteur du festival populaire et international «Feux de Brazza». «*Nous y allons pour enrichir notre expérience dans la perspective du développement culturel de notre pays dont l'enjeu ne fait plus aucun doute. La culture est en train de reconquérir la place qui lui revient au cœur de tout développement*», nous a confié Gervais Hugues Ondaye.

Nestor N'Gampoula et Jean Dany Éboué

DROIT INTERNATIONAL HUMANITAIRE

La 4^e édition du cours panafricain s'ouvre à Brazzaville

Le directeur général des droits humains et des libertés fondamentales, Valentin Mavoungou, a ouvert, hier, les travaux de la 4^e édition du cours panafricain de Droit international humanitaire (DIH) organisé par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) jusqu'au 30 avril. Ce cours sera animé par des juristes du CICR, des experts des différents pays ainsi que des invités de la Mission de l'Organisation des Nations unies en République démocratique du Congo et de l'Unicef.

Vingt-trois pays africains prennent part à cette 4^e édition, dont le Burundi, le Cameroun, le Gabon, la Guinée Conakry, la Côte d'Ivoire, le Bénin, le Tchad, le Togo, le Sénégal, le Mali, le Niger, la République démocratique du Congo, le Cap Vert, la République centrafricaine et le Congo pays hôte.

«*Le Droit international humanitaire vise à préserver une certaine humanité au cœur des conflits et à protéger ceux qui ne participent pas*



Valentin Mavoungou et Aliénor Bernhard

ou plus aux hostilités», a indiqué la chef adjointe de la délégation du CICR, Aliénor

Bernhard. Avant de rappeler brièvement les différentes missions du CICR, elle a salué

les autorités académiques de la Faculté de Droit de l'université Marien Ngouabi, de l'École nationale d'administration et de la magistrature ainsi que de l'université libre, pour l'inscription du DIH en tant que matière dans les programmes d'enseignement.

Aliénor Bernhard a également énuméré les trois premières éditions organisées consécutivement au Sénégal en 2003, au Cameroun en 2005, et au Burkina Faso en 2006.

Le directeur général des droits humains et des libertés fondamentales a pour sa part précisé que la collaboration entre le gouvernement

congolais et le CICR date de l'année 1978 et a été renforcée après les élections de 2002.

«*Conformément à son mandat et à l'accord de siège signé avec le gouvernement, le CICR visite des personnes privées de liberté dans les lieux de détention de Brazzaville et Pointe-Noire afin de vérifier leurs conditions matérielles et leurs traitements*», a poursuivi Valentin Mavoungou.

Ont pris part à cette cérémonie le chef de la délégation de la Croix Rouge française, François Catteau, et d'autres responsables des ministères.

Lydie Gisèle Oko

RENCONTRES PHILOSOPHIQUES

Deux débats organisés au Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza

La conférence de philosophie qui s'est tenue au Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza a donné lieu à deux débats sur «*L'existentialisme comme fondement théorique de l'engagement*» et «*L'éthique et ses territoires*», animés respectivement par Grégoire Léfouoba et David Mavouangui, tous deux enseignants en philosophie à l'université Marien Nguabi de Brazzaville.

C'est dans une atmosphère très détendue que chercheurs, intellectuels, étudiants, enseignants, politiques et autres philosophes ont été édifiés pendant plus de deux heures. Devant cet auditoire venu en nombre participer au débat philosophique, la directrice générale du Mémorial Pierre Savorgnan de Brazza, Béline Ayessa, s'est montrée très accueillante, heureuse que les participants à ce débat soient réunis dans ce cadre symbolique d'échanges et de partage. Dans son discours préliminaire, elle a salué l'un des défenseurs du courant philosophique de «*l'existentialisme*», Jean-Paul Sartre, avant de demander à l'auditoire d'observer une minute de silence en mémoire de l'une des grandes figures de la littérature, Aimé Césaire, décédé le 17 avril.

«*L'existence est une, mais elle peut se manifester diversement selon les circonstances à tous les esprits à la recherche de la vérité*»,

tel est le propos de l'ancien ministre Grégoire Léfouoba. Exposant sur le thème de «*L'existentialisme comme fondement de l'engagement*», il a d'emblée posé la problématique sur l'existence et l'essence, laquelle des deux précède l'autre ? L'existentialisme athée déclare qu'il y a un être qui ne peut être défini avant son existence, et que cet être, c'est l'homme. Cela veut dire que l'homme apparaît dans le monde, existe et se définit après. Si l'homme ne peut être défini au commencement de son existence, c'est qu'il n'est d'abord rien, devient ensuite, et devient tel qu'il choisit de le faire. «*L'existence précède l'essence : la seule réalité qui a une essence c'est Dieu*», a-t-il dit, selon Sartre.

«*La liberté c'est le choix, et le choix c'est l'engagement, chaque fois que l'homme se trouve devant une situation*», ce qui s'assimile à la pensée de Jean-Paul Sartre qui, dans son ouvrage *L'Être et le néant*

affirme que «*chaque personne est un choix absolu de soi*». L'existentialisme implique la liberté et le libre arbitre et s'élève donc contre le déterminisme matériel. Dans *L'existentialisme est un humanisme*, Sartre explique que l'homme, par ses choix, définit lui-même le sens de sa vie (l'existence précède l'essence). Et, l'essence de l'homme menant à celle de l'humanité, l'homme définit, en outre, par ses choix le sens de la vie en général, c'est-à-dire qu'il engage symboliquement l'humanité dans la voie qu'il choisit.

Le deuxième orateur, David Mavouangui, ancien chef du département de philosophie à l'université Marien Nguabi, a pour sa part développé le thème de «*L'éthique et ses territoires*». «*On ne peut pas faire de philosophie sans la métaphysique*», a souligné l'orateur. «*Le terme territoire, a-t-il poursuivi, est emprunté à Emmanuel Kant*» pour axer son exposé sous deux vo-



David Mavouangui, Charles Nkounkou et Grégoire Léfouoba

lets : éthique et métaphysique d'une part et, éthique et politique d'autre part.

David Mavouangui souligne que «*la politique doit se fonder sur l'éthique, parce que, lorsque l'éthique des valeurs disparaît dans un pays, c'est le chaos*». Dans *Éthique de Nicomaque VI, l'éthique se trouve au cœur des sources des systèmes de valeurs morales et politiques qui orientent la vie publique et le sujet humain en son essence. Concept opératoire, polysémique, souvent controversé,*

aux variations multiples, marqué comme le précise Aristote dans le cadre de la recherche du bonheur et de son accomplissement, par l'idée selon laquelle chez l'homme accompli, tout se fait selon le bien et le beau...».

Certains intervenants ont souhaité que de tels débats soient à nouveau organisés, car ils seraient très profitables pour la classe politique congolaise. Ils ont invité le conférencier à organiser de nouvelles rencontres philosophiques.

Jean Dany Ébouélé

LIGUE DÉPARTEMENTALE DE HANDBALL DE BRAZZAVILLE

L'Étoile du Congo termine mal la 1^{ère} manche du championnat

La formation féminine de handball de Cara s'est imposée face à l'Étoile du Congo 31 buts à 28, le 19 avril au stade d'Ornano, lors de la huitième journée de la phase aller du championnat de la ligue départementale de handball de Brazzaville.

Résolue à remporter cette rencontre comptant pour sa dernière journée, l'Étoile du Congo, qui a bien entamé la rencontre, n'a pas profité de l'avantage, en raison de la négligence des joueuses. À la mi-temps, Cara dominait le match 16 à 15. En deuxième partie, la jeune équipe de Cara s'est montrée très âpre et a imposé la partie. Mais, devant le nombre de buts marqués, les joueuses de Cara se sont déconcentrées même si elles

ont gagné le match 31-28.

«*Nous avons bien commencé le match mais, au dernier moment, les joueuses ont négligé le jeu. C'est vrai que nous avons perdu une manche, le championnat n'est pas encore terminé, nous allons continuer le combat*», a indiqué l'entraîneur de l'Étoile, Roussel Samba.

L'entraîneur de Cara, Fanfan Malonga, qui s'est félicité de la qualité de son équipe, a signifié : «*Nous sommes en train de travailler*

pour que cette équipe devienne une très grande équipe, je crois que l'avenir est prometteur».

Signalons que ces deux formations représenteront le Congo cette année à la Coupe d'Afrique des clubs champions pour Cara en septembre au Bénin ou en Tunisie, et à la Coupe d'Afrique des vainqueurs de coupe pour l'Étoile du Congo, du 1^{er} au 11 mai, au Maroc.

Charlem Léa Legnoki

Le week-end africain en France

Ligue 1, 34^e journée

Lyon conserve son avance sur Bordeaux en gagnant 2-1 sur la pelouse de Strasbourg. Dominés et menés en première mi-temps, les champions de France en titre ont profité de l'expulsion du Gabonais Éric Mouloungui à la 45^e minute. Deux corners tirés par l'Ivoirien Abdulkader Keita ont permis aux Lyonnais de l'emporter 2-1.

Nancy et Chris Malonga, titulaires samedi soir, reprennent une option sur la 3^e place qualificative en Ligue des champions. Les Lorrains ont concédé le nul 1-1 face au Mans, mais l'OM s'inclinait dans le même temps à domicile face à Lille. Le Sénégalais Mahamadou Niang ouvrait pourtant le score dès la 13^e minute de jeu, prolongeant de la tête un coup franc de Nasri. Mais les Lillois, tombeurs de Nancy le week-end précédent, revenaient au score puis prenaient l'avantage sur la pelouse du Vélodrome. En fin de match, le Camerounais Jean Il Makoun inscrivait le 3^e but nordiste (1-3).

Au pied du podium, Nice s'incline face à Monaco 0-2. Le Franco-Algérien Kamel Meriem a inscrit le premier but du club princier.

C'est assez rare pour le souligner : Lorient s'est incliné malgré la présence d'Oscar Éwolo sur la pelouse. Moins souverain dans l'entrejeu, le capitaine des Diables rouges est sorti à l'heure de jeu. Et les Merlus s'inclinent 1-0 face à Saint-Étienne.

En bas du tableau, la lutte est toujours aussi acharnée. Les Lensois prennent une petite longueur d'avance sur Toulouse, battue par Bordeaux et le PSG, balayée par Caen (3-0).

Les Lensois se sont imposés 3-2 face à Sochaux : l'Ivoirien Aruna Dindane, qui n'avait plus marqué depuis décembre 2007, a inscrit un doublé salvateur, alors que le capitaine malien des Sang et Or, Adama Police Coulibaly, avait ouvert le score d'un tir du droit rageur.

Camille Delourne

JEUX OLYMPIQUES

La FIFA procède au tirage au sort du tournoi de football

La Fédération internationale de football association (FIFA) a procédé, avant-hier, dans la capitale chinoise, au tirage au sort du tournoi de football des Jeux Olympiques 2008 prévus du 6 au 23 août. Vingt-huit équipes qualifiées, seize chez les hommes et douze chez les dames, rivaliseront à travers les sept poules qui ont été réparties, a-t-on appris du site officiel de l'organisation.

Bien qu'étant dans une poule dite «*équilibrée*», les finalistes perdants de la dernière Coupe d'Afrique des nations au Ghana, les Éléphants de la Côte d'Ivoire, se retrouvent devant la championne olympique en titre, l'Argentine. La poule est complétée par l'Australie et la Serbie, deux équipes moins gênantes pour le représentant africain, selon certains commentaires.

Quant au Nigeria et au Cameroun, deux autres représentants africains de taille, vainqueurs respectivement des éditions 1996 et 2000, les choses semblent plutôt simples. Mais l'Italie et les Pays-Bas pourront donner du fil à retordre aux géants africains.

Chez les dames, l'Afrique n'a qu'un représentant, le Nigeria. L'équipe se retrouve malheureusement dans une poule très corsée, avec la championne en titre, l'Allemagne, le vice-champion, le Brésil, et la Corée du Sud.

La FIFA a souligné que les matchs se dérouleront à Pékin, Shanghai, Tianjin, Qinhuangdao et Shenyang.

Résultats du tirage au sort

Hommes

Groupe A (Shanghai) : Côte d'Ivoire, Argentine, Australie, Serbie
Groupe B (Tianjin) : Pays-Bas, Nigeria, Japon, USA
Groupe C (Shenyang) : Chine, Nouvelle-Zélande, Brésil, Belgique
Groupe D (Qinhuangdao) : République de Corée, Cameroun, Honduras, Italie

Dames

Groupe E (Tianjin) : Chine, Suède, Argentine, Canada
Groupe F (Shenyang) : République populaire démocratique de Corée, Nigeria, Allemagne, Brésil
Groupe G (Qinhuangdao) : Norvège, USA, Japon, Nouvelle-Zélande

Quentin Loubou

COUPE DU CONGO DE FOOTBALL

Les huitièmes de finale rendent leur verdict

À l'issue des huitièmes de finale qui se sont disputées les 19 et 20 avril à travers les différents stades du pays, notamment à Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie et N'kayi, les équipes qui ont gagné leur ticket pour disputer prochainement les quarts de finale de la Coupe du Congo de football sont : Aigles sport, Interclub de Dolisie, AS Mbako, AS Kondzo, Diabes noirs, Club 57 de Brazzaville, la Mancha et FC Bilombé de Pointe-Noire.

Seule équipe de deuxième division de Brazzaville à se qualifier et à franchir cette étape, à qui l'on accordait aucune chance, Aigles sport a connu un match de huitièmes de finale triomphal, en assurant sa qualification devant l'Étoile du Congo, l'un des grands favoris de l'épreuve, sur un score d'un but à zéro. Elle s'est imposée grâce à l'unique occasion dangereuse qu'elle a eue en seconde période et qu'elle a réussi à placer au fond de la lucarne des buts gardés par Éndzoua. Les demi-finalistes de la dernière édition quittent la compétition à cette étape des huitièmes

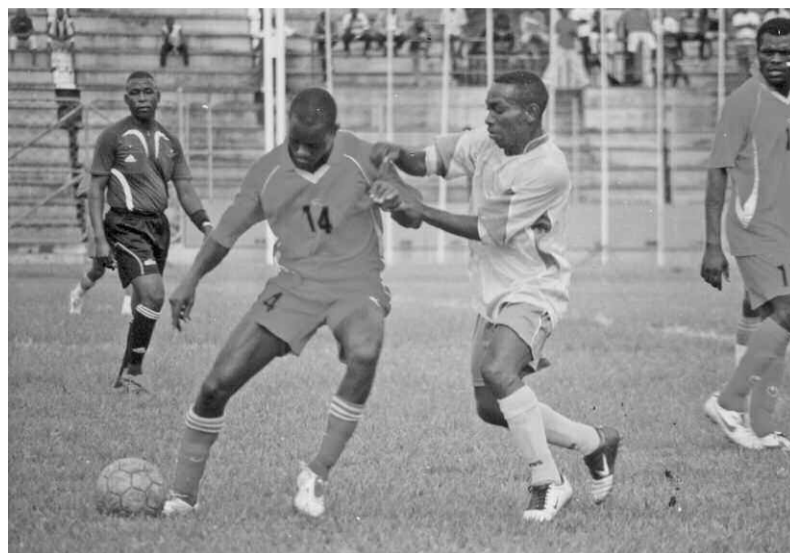
de finale, tout en regrettant les multiples occasions franches de faire la différence.

Outre l'élimination de l'Étoile du Congo, la Jeunesse sportive de Talangaï a été, elle aussi, débarquée de la compétition. L'équipe détentrice du trophée s'est inclinée 1-2 devant une équipe d'AS Kondzo, très réaliste et dont l'exploit a été talonné par l'équipe d'Interclub de Dolisie. Cette dernière a dicté sa loi dans ses propres installations, en éliminant de la compétition l'Association sportive Ponténégrine, vice-championne nationale, sur un

score identique de 2-1.

Rassurante, en revanche, au lendemain de sa brillante qualification 2-0 devant Saint-Michel de Ouenzé, l'équipe d'AS Mbako a confirmé tout le bien qu'on pensait d'elle, en infligeant un sévère 6-0 à l'AS Gendarmerie. Elle rejoint, à cet effet, les Diabes noirs et le Club 57 qui se sont respectivement qualifiés en dominant tour à tour, US Bantou de Dolisie 3-1 et Ami sport de N'kayi 1-0.

À défaut d'assurer, elle aussi, sa qualification au terme du temps réglementaire, FC Bilombé de Pointe-Noire a eu recours aux tirs au but pour



Un joueur d'Aigles sport aux prises avec celui de l'Étoile du Congo

dompter l'équipe de Pigeon Vert 4-2. Au terme des 90mn de confrontation, les deux équipes ponténégrines s'étaient séparées sur un score de parité de 2-2, obligeant FC Bilombé de s'appuyer sur le réalisme de ses tireurs pour

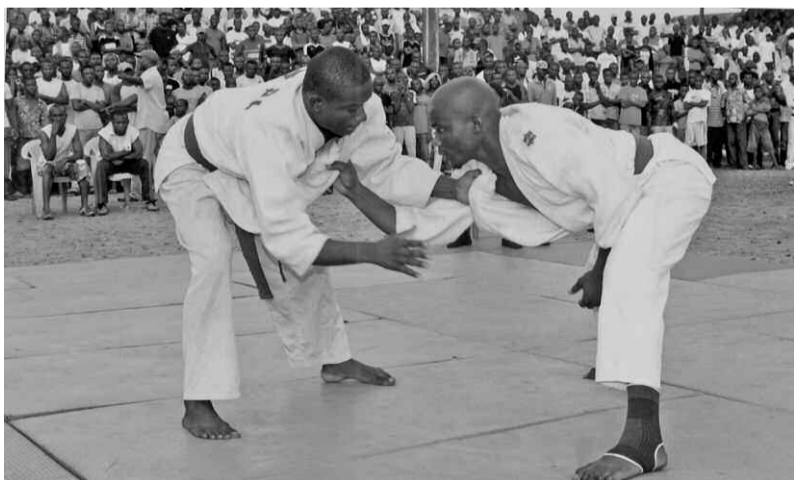
faire la différence. Excepté cette équipe, Pointe-Noire sera également représentée aux quarts de finale par la Mancha, vainqueur d'US Saint-Pierre sur un score de 2-1.

James Golden Éloué

JUDO

Kodokagusha et Kota Koli en finale du 1^{er} tournoi de l'Unascoju-da par équipe seniors

Les clubs Kodokagusha et Kota Koli ont arraché leurs tickets pour la finale de la première édition du tournoi par équipe seniors de l'Union des associations congolaises de judo et des disciplines associées (Unascoju-da), à l'issue des demi-finales qui se sont disputées le 20 avril au stade Mbongui, à Ouenzé.



Deux judokas s'épient sur le tatami

C'est devant un public sportif venu de tous les horizons de Brazzaville que les clubs Kota Koli et Kodokagusha ont battu respectivement et brillamment Tosa Obika 6-1 et Club 56 7-0.

Le président du club Kota Koli, Nestor Ondoua Pongui, heureux de la qualification de son club, a déclaré : « Je suis satisfait de notre qualification en finale de cette première édition, nous avons travaillé durement pour y parvenir. Je n'ai pas de commentaire à faire, venez le 26 avril au stade

Mbongui suivre la finale ».

L'entraîneur de Kodokagusha, maître Alvin Ngakosso, dont l'équipe est également finaliste, a indiqué quant à lui : « Nous nous sommes préparés dès le début de la compétition pour arriver en finale ».

Rappelons qu'en quarts de finale, Kodokagusha a battu Lengui 1 7-0
Club 56 – Poto Poto : 4-3
Kota Koli – Dragon : 5-2
Tosa Obika – Mpila : 4-3

Charlem Léa Legnoki

KARATÉ

Le club Yoshitaka remporte la 1^{ère} édition du Challenge André Mouélé

Le club Yoshitaka a remporté la première édition du challenge André Mouélé en s'imposant à l'issue d'une finale qui l'a opposé, le 19 avril au gymnase de Ouenzé, à Brazzaville, à Kanazawa. Cette finale s'est déroulée en présence de Gilbert Bognia, directeur départemental des Sports et de l'éducation physique, de Dieudonné Okombi, président de la Fédération congolaise de karaté et arts martiaux affinitaires, et d'André Mouélé. Ils étaient assistés par Ange Nowa Kebi Mapini, premier vice-président de la Ligue départementale de Brazzaville et de Constantin Nganongo Itoua, président de la sous-ligue.

Organisée par la sous-ligue de Ouenzé-Talangaï, cette compétition a regroupé huit équipes évoluant en son sein, notamment Yoshitaka, IKS, Guy Mercié, Lions Perice, Okaïdo, Kanazawa, Nuchaku et Okinawa. Elle a été dédiée en l'honneur de l'ancien ministre des Sports des années 1973, 1974 et qui avait également occupé en 1994 les fonctions de commissaire politique de la Likouala.

Très flatté par ce geste qui selon lui mérite des encouragements, André Mouélé a remercié les organisateurs et s'est dit très satisfait de la position qu'occupe actuellement le karaté congolais sur l'échiquier continental et mondial. « Je profite de cette manifestation pour remercier les organisateurs de ce challenge parce que c'est un honneur qu'ils m'ont fait. Cela m'a d'ailleurs permis de revenir dans ce domaine que j'ai toujours aimé puisque j'ai déjà eu à diriger le sport au niveau

national de 1973 à 1974. C'est sous ma tutelle que Cara a remporté la coupe d'Afrique des clubs champions », a déclaré André Mouélé qui a, en revanche, souhaité qu'un accent particulier soit mis sur ces jeunes athlètes qui s'affrontent dans la paix, sans esprit de revanche.

« Le karaté congolais étant un sport de combat qui a souvent occupé une place de choix, nous devons encourager nos jeunes gens qui se livrent à ce sport, qui le pratiquent avec l'esprit de sacrifice et d'abnégation », a-t-il renchéri.

Prenant à son tour la parole, le président de la Fédération congolaise de Karaté et arts martiaux affinitaires s'est dit, en revanche, séduit par la tenue de cette compétition qui, selon lui, témoigne que les orientations qu'il a données au niveau des ligues et des sous-ligues sont en train de prendre corps.

« Le président de la République avait demandé à tous les respon-

sables des sports de s'organiser pour que le sport vive dans notre pays. Au niveau du karaté, nous avons pu prendre en compte ses directives et les transmettre aussi à notre base qui sont les ligues et les sous-ligues », a-t-il mentionné.

« C'est la première fois qu'une sous-ligue organise une compétition d'une telle envergure. Nous ne pouvons que nous en réjouir étant donné que le karaté est en train de vibrer au rythme de la 3^e édition du challenge Denis Sassou N'Guesso qui se tiendra à Oyo sous le patronage du président de la République », a révélé Dieudonné Okombi.

Classement final de la compétition

- 1- Yoshitaka
- 2- Kanazawa
- 3- Okinawa
- 4- Nuchaku
- 5- Guy Mercié
- 6- IKS
- 7- Lions Perice
- 8- Okaïdo

J.G.É